Association Sportive Automobile Francophone



Fédération reconnue par l'Exécutif de la Communauté Française le 01.01.2001 En application du Décret du 31.05.2000

> Association Sans But Lucratif – M.B. du 09.03.78 – Acte 1621 N° Entreprise : 418 063 070

PESE-ESSIEUX WIDRA, TELEMETRE "LASER" ET SONOMETRE PROCEDURE DE RESERVATION

- Conformément à la réglementation, le pèse-essieux Widra, le sonomètre et le télémètre "Laser", sont à la disposition de tous les organisateurs qui en feront la demande écrite au secrétariat de l'ASAF (E-mail : secretariat@asaf.be).
- Ensuite, l'organisateur doit contacter, dans un délai raisonnable, le secrétariat de l'ASAF (085/27.14.60) pour fixer date et heure afin de prendre possession du matériel et le restituer dans les 48 heures qui suivent son épreuve.
- Une caution de 150 € est exigée. Son versement doit être effectué au crédit du compte **BE62 0010 9159 5661** de l'Asaf et ce, préalablement à l'enlèvement du matériel.
 - La caution sera conservée en cas de détérioration du matériel (y compris les bacs de rangement!) ou en cas de non restitution au secrétariat dans le délai indiqué ci-dessus.
- ATTENTION: Il est bien entendu que, dans le cas où un organisateur sollicite une personne extérieure (p.ex. un officiel à son épreuve, un membre d'un autre club organisateur...) pour effectuer le transport du matériel à sa place, cette dernière est supposée dans tous les cas agir en "bon père de famille". Le transport est donc toujours placé sous la responsabilité de l'organisateur, quelles que soient la personne chargée du transport et les circonstances. Elle ne pourra donc pas être contrainte de supporter personnellement le versement de la caution de 150€ réclamée à l'organisateur lors de l'enlèvement du pèse-essieux et du télémètre "Laser" qui reste donc toujours à charge de celui-ci.
- A l'attention des organisateurs, le documents "type" de réservation peut être librement utilisé pour ce faire.

ON DE RESERVATION à renvoyer par e-mail : <u>secretariat@asaf.be</u>)	
e soussigné,(nom, prénom), membre du com	ιit€
l'organisation(dénomination du club)	
ollicite le prêt du pèse-essieux Widra, du sonomètre et du télémètre "Laser" pour le slalc	
U(dénomination et date de l'épreuve)	
e confirme que le versement de la caution de 150 € a été effectué au crédit du comp	te
le l'ASAF BE62 0010 9159 5661 le (date) ou remis en espèce à	
(date).	
ignature :	

Rue de l'Ile Dossai 12 – 5300 SCLAYN (Andenne) Tél : 085/27.14.60 – Fax : 085/31.76.95